



# Projet associatif

## Association La Traverse

Siège social :  
7, Rue du Torrent - 48000 MENDE







## Préambule

---

**A** la veille du quarantième anniversaire de la Traverse, c'est un conseil d'administration presque intégralement renouvelé en 2019, qui a soumis à l'Assemblée Générale réunie le 16 juin 2022, ce Projet Associatif « de refondation », témoin à la fois de l'histoire, et de l'engagement et du dynamisme réaffirmés de la Traverse.

L'écriture de ce Projet a été l'occasion pour nous de réfléchir ensemble à l'identité propre de l'association, et d'explicitier nos « fondamentaux », ce socle de valeurs et de références non négociables qui nourrit notre engagement collectif et bénévole, au service de la Solidarité.

Ce Projet associatif est un cadre de références, qui doit permettre d'assurer la cohérence entre la « parole associative », les décisions politiques et stratégiques qui en découlent, et leur mise en œuvre au plan de l'organisation et dans la pratique de tous les acteurs concernés.

Il constitue donc un repère essentiel pour les salariés, comme expression de notre positionnement par rapport à nos missions et comme cadre pour l'élaboration des projets d'établissement et de service.

Aux personnes que nous accueillons, il dit notre engagement humain et notre ambition éthique.

Ce projet constitue également un support de communication à l'intention aussi bien de nos partenaires (financeurs, administrations, collectivités locales, milieu associatif...), que de tous nos interlocuteurs du quotidien, ceux d'aujourd'hui comme ceux de demain : c'est un descriptif de ce qui constitue notre motivation, une clarification de nos actions et une carte de visite présentant notre association.

Pour le Conseil d'administration de la Traverse,  
La Présidente, Dominique Gabeloux

# La Traverse d'hier à aujourd'hui

---



L'association La Traverse telle qu'on la connaît aujourd'hui, prend ses racines dans l'histoire de deux associations lozériennes, partenaires historiques et acteurs majeurs de la Solidarité sur le Département : l'association La Traverse et l'association Yvonne MALZAC.



C'est en 1982 que le Pasteur Alain REY, entouré de militants associatifs, a créé l'association la Traverse, afin de venir en aide aux sortants de prison. Il en a été le premier Président.

En 1989, Madame Yvonne MALZAC fait don à l'association d'une maison qu'elle souhaite voir à des logements sociaux pour les plus démunis.

En 1991, l'association Yvonne MALZAC est créée à l'initiative de La Traverse par un groupe de personnalités locales, afin de lutter contre le phénomène d'exclusion sociale. Rapidement, elle obtient l'autorisation administrative d'ouvrir 10 places de Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) à Mende, dans la maison mise à disposition par la Traverse.

Au fil des années, les missions de l'association La Traverse évoluent et de nouveaux services voient le jour : création d'un des premiers services d'Aide aux Victimes en France (1983), ouverture d'un accueil de jour et d'un service éducatif (1986), création d'une permanence téléphonique 24/24 (1987), gestion d'appartements sous Allocation Logement Temporaire ALT (1996), création d'une maison relais (2006), création et gestion du SIAO (2010), intermédiation locative (2011) création de l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile - HUDA (2012), d'un Centre d'accueil et d'orientation à Marvejols (2015) etc ...

Dans un contexte réglementaire et social mouvant, les conventions- support comme les capacités de ces différents services n'ont jamais cessé d'évoluer, démontrant la capacité, de l'association la Traverse à sans cesse s'adapter pour répondre aux besoins et au contexte.

En **2012**, suite aux difficultés rencontrées par l'association Yvonne Malzac, une dévolution partielle confiée à l'association la Traverse la gestion du CHRS, tandis que la Ressourcerie est fermée.

Depuis **2019**, l'association a engagé une nouvelle dynamique, tant au niveau de ses instances statutaires que de la Direction .

Aujourd'hui, la Traverse occupe une place centrale et reconnue dans le secteur « Accueil, Hébergement, Insertion » (AHI)

En lien avec les activités développées, l'association est attachée à apporter sa contribution à d'autres niveaux, notamment par le biais de collaborations inter associatives, de divers mandats au plan local, régional ou national ou encore lors d'actions ponctuelles en lien avec ses missions.

Elle s'attache par ailleurs à entretenir avec les administrations locales et nationales comme avec tous les autres acteurs un partenariat responsable et de qualité , au service des valeurs et objectifs définis dans son projet associatif.





# L'association ...

L'assemblée générale (membres adhérents)

(1 réunion / an)

||

Le conseil d'administration (12 à 15 membres bénévoles)

3 à 6 réunions / an

||

Le Bureau (5 à 6 administrateurs)

Assure le suivi de la gestion courante

||

Une équipe salariée de 26 professionnels

L'association La Traverse a pour but général

- De promouvoir, soutenir l'accès de tous aux droits fondamentaux notamment dans le domaine du logement, de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation, de la culture et de la protection de la personne, de la famille et de l'enfance et du droit du territoire.
- De mener, développer toute action permettant d'améliorer la situation et les conditions de vie des personnes exposées à la précarité et à l'exclusion, de favoriser leur insertion et leur autonomie
- De participer au débat public comme acteur citoyen sur les questions d'exclusion.

*extrait des statuts révisés en 2021*

# ses activités, son organisation

**Direction** : 1 Directrice 1—Cadre éducative.

2 Comptables, 1 secrétaire.  
1 Agent d'entretien des locaux et 2 Techniciens de l'amélioration de l'habitat.

## **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)**

**Ouvert 365 j/365 j – 24h/24**

6 Travailleurs sociaux,  
2 surveillants de nuits  
36 places à Mende dont 21 en  
regroupés  
8 places hors CHRS à Mende

**N° d'urgence 115 (co gestion)**  
*soirs, week-end et fériés*

## **Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA)**

2 Travailleurs sociaux  
30 places en diffus à Mende  
et Marvejols

## **Service Juridique / Aide aux victimes**

2 Juristes  
Frances Victimes 48  
Aide Juridique gratuite  
Missions de justice : Médiation  
Pénale, Contrôle Judiciaire.  
**Mende + permanences : Florac,  
Langogne, Marvejols et Saint  
Chély d'Apcher**

## **Accueil De Jour et Jardins Partagés**

**Lundi au vendredi du 01/04  
au 31/10**

**et 7 j/7 jdu 01/11 au 31/03**

2 Travailleurs sociaux  
+ 1 en période hivernale  
Petit déjeuner, déjeuner,  
douche, laverie, point Hy-  
giène Info Santé, Maraudes  
Domiciliation Postale  
15 parcelles de jardins &  
rucher partagés

## **Service Logement Tempo- raire et intermédiation Locative**

2 Travailleurs sociaux  
22 places en diffus à Mende,  
accompagnement AVDL et  
ASLL

## **Maison Relais Pension de Famille**

2 Travailleurs sociaux  
30 places en diffus à Mende  
**Un lieu d'accueil en centre  
ville de Mende**

## Le sens de notre action. Les valeurs qui nous rassemblent et que nous nous engageons à promouvoir

Dans la droite ligne de la déclaration universelle des droits de l'Homme et du préambule de la constitution, l'Association la Traverse affirme la dignité et la valeur intrinsèque de chaque personne. Ce respect des droits et de la dignité constitue le fondement éthique qui s'impose à tous les acteurs de l'Association.

L'Association La Traverse est indépendante de tout mouvement politique ou confessionnel et elle s'inscrit dans le cadre des valeurs républicaines de laïcité et de tolérance. Dans l'exercice de leurs missions et de leurs représentations, les membres bénévoles et salariés de l'association se doivent de respecter ces principes et d'incarner ces valeurs.

Même si l'association intervient dans le cadre d'une délégation d'actions pour des missions que l'Etat ou des collectivités ne souhaitent pas assurer en propre, le présent projet associatif constitue sa référence éthique et sa raison d'être.





## Ce qui fonde notre engagement

---

### Notre volonté commune de « faire solidaire »

- Nous rendre **utiles et solidaires de concitoyens moins favorisés**
- **Promouvoir et servir le respect des droits** humains fondamentaux : santé, liberté, dignité, travail, vie sociale, logement et respect de l'intimité et de la vie privée ...
- Créer les conditions pour donner à chaque personne d'être acteur de ses propres projets
- Participer au changement de regard sur les personnes les plus fragiles
- Mettre en œuvre **des actions de solidarité concrètes et utiles fondées sur la recherche de sens, du sens de « leurs vies»,**
- Accompagner les personnes vers leurs droits dans une logique **d'accompagnement vers l'autonomie**, l'objectif est d'accompagner la personne pour qu'elle retrouve autonomie et capacité de décision.

En référence à l'article 2.1 de la déclaration universelle des droits de l'homme du 10 décembre 1948 nous défendons **une solidarité inconditionnelle** « sans distinction de couleur, de sexe, d'orientation sexuelle, de langue, de religion, d'opinion politique, d'origine nationale ou sociale, de fortune ou de naissance ».

## Notre attachement commun aux principes de l'économie sociale et solidaire :

- L'association regroupe des personnes motivées par la mise en œuvre d'un projet qui s'engagent **bénévolement** pour servir les valeurs et objectifs de l'association,
- Elle intègre dans son organisation et dans son fonctionnement la notion de **démocratie et de partage des responsabilités**,
- Elle entend être **porteuse de projets de solidarité**,
- **L'innovation et l'expérimentation sont au cœur de notre démarche, dans le souci de nous adapter sans cesse à des besoins en évolution permanente.**

## Une certaine vision de notre responsabilité sociétale en tant qu'association

- Ensemble nous considérons que l'association a le devoir de témoigner, d'alerter et d'interpeler
- D'être force de propositions
- D'oser l'innovation
- De privilégier le respect des valeurs à l'action, l'éthique à au strictement économique
- De reconnaître ses limites
- De soutenir et veiller à la qualité de l'engagement des administrateurs bénévoles : formation, informations, etc ...

La Traverse est une association indépendante, co-contractante responsable pour assurer des missions que des partenaires tels que Etat et Collectivités lui délèguent.

Vigilante sur les dérives liées aux visées normatives ou à la marchandisation du social, elle entend défendre la richesse que permet le modèle associatif.



# Les valeurs que nous défendons

## Le respect et la valorisation des différences / l'altérité

*« Ce n'est pas ce qu'il a, ni même ce qu'il fait, qui exprime directement la valeur d'un homme : c'est ce qu'il est ».*

*Henri-Frédéric Amiel (1821 - 1881)*

A propos de l'altérité le Philosophe Maxime Rovère nous dit « qu'une fois qu'elle entre en interaction, elle devient de la différence et la différence produit de l'échange ». Notre association considère que cet échange est une richesse, une ouverture. Pour nous, l'altérité nous invite à accepter sans juger et à s'ouvrir à l'autre, quelles que soient sa situation, ses habitudes, sa culture ou ses croyances.

Considérant que chaque personne est unique, nous défendons que l'aide proposée doit non pas nier la différence mais au contraire y prêter une attention positive et la valoriser.

Et accueillir la différence nous invite à résister à la tentation d'une réponse unique uniforme et banalisée et proposer des accompagnements personnalisés

## La qualité des relations humaines

*Parce que nous croyons à la richesse du partage et de l'Humain, la convivialité et le lien social sont des moteurs forts de notre engagement*

La qualité des relations humaines, la convivialité, le respect dû à l'autre doivent être déclinés dans tous les aspects de la vie de l'Association. Cela implique qu'écoute, respect et attention s'imposent à tous les niveaux de relations.

Nous pensons que le plaisir d'«être et d'agir ensemble» se cultive. C'est une des conditions de réussite de tout projet : l'association attache de l'importance à intégrer aux actions et projets des temps festifs, des moments de convivialité et de partage..

## La confiance

*« Peu de choses aident un individu davantage que de lui donner des responsabilités et de lui faire confiance. »*

*Booker.T. Washington, écrivain et défenseur des droits des Afro-Américains (1856-1915)*

La confiance est une valeur transversale que nous souhaitons placer au cœur de nos inter-actions. Nous considérons que cette confiance n'est ni due ni acquise, c'est une co-construction qui doit sans cesse mobiliser l'attention et qui exige transparence et dialogue permanent.

Avec toutes les personnes engagées dans l'association (membres bénévoles du CA, salariés), comme avec les personnes accueillies et avec les partenaires, cette priorité implique que nous soyons vigilants et volontaires à mettre en place des relations humaines et contractuelles

- ◆ Laissant toute leur place au dialogue et à la contradiction éventuelle,
- ◆ Favorisant la responsabilisation et l'initiative,
- ◆ Exigeantes en terme de transparence et de respect des engagements
- ◆ Intégrant des procédures de contrôle et d'évaluation comme garantie.

## Le partenariat et le travail en réseau

L'ambition de Solidarité que porte l'association la Traverse invite indiscutablement au décroïsonnement, à la recherche de synergies et à l'ouverture.

Nous sommes convaincus de l'impérieuse nécessité et de la richesse du travail en réseau dans tous les domaines et dans tous types de direction

- ◆ Pour faciliter leur accès aux autres ressources du territoire,
- ◆ Pour accompagner les personnes fragiles vers les dispositifs de droit commun,
- ◆ Pour soutenir l'émergence de réponses nouvelles au sein mais aussi au-delà de notre champ d'action
- ◆ Pour enrichir nos compétences et renforcer l'efficacité de nos actions.



# Les principes et références guidant nos actions

---

## La qualité de l'accueil à tous les niveaux

*Toute démarche d'aide est avant tout en une rencontre entre deux personnes. Avant même de chercher à résoudre une problématique sociale, administrative ou juridique, nous entrons en relation avec un autre humain.*

L'Accueil est fondamental dans le service qu'entend rendre la Traverse. Ce n'est pas seulement une mission mais une manière d'être que nous sommes attachés à faire vivre avec enthousiasme.

C'est dès l'ouverture de la porte, dès le premier contact, qu'il convient d'être dans une disposition de bienvenue, de faire vivre un accueil d'humain à humain. Pour nous, efficacité, compétence et technicité ne suffisent pas, c'est en termes de « savoir être » que l'on se doit de faire vivre le respect dû à tout individu.

Notre attachement au principe de « Bienvenue » passe aussi par la qualité des lieux d'accueil : notre ambition est de proposer des locaux chaleureux, conviviaux, rassurants où chacun puisse se sentir à sa place et en sécurité autant relationnelle que physique.

## Permettre à chacun d'être acteur à part entière

*Notre objectif doit être de permettre aux personnes de reconquérir le pouvoir d'agir, d'avancer dans la direction de ce qui est intéressant pour elles. De manière à ce qu'elles puissent avancer par elles-mêmes et retrouver « la dignité de l'homme capable »*

*(Paul Ricoeur).*

Ce principe doit faire référence à chaque étape de l'accompagnement proposé. Ce renforcement du pouvoir d'agir (tentative de traduction du concept d'« Empowerment ») vise plusieurs niveaux :

A l'échelle individuelle : acquisition d'une image positive de soi, acquisition de compétences pour porter un regard critique et développer des stratégies

A l'échelle sociale, du groupe : développer sa capacité d'agir « avec » un groupe et d'agir « sur ».

Il nous apparaît par ailleurs indispensable d'être conscient que, quel que soit le degré de vulnérabilité de la personne, toute relation d'aide a pour corollaire un pouvoir involontaire de l'aidant sur l'aidé. Nous estimons indispensable d'y apporter une vigilance de tous les instants.

## L'accès de tous au beau et à la culture

*L'accès à la culture, l'expression culturelle, l'éducation à la culture peuvent contribuer à faire émerger des compétences, à nourrir l'estime de soi, à construire des repères et du lien social, à favoriser la participation citoyenne.*

Par-delà les dispositifs et les financements de plus en plus ciblés (logement, santé, emploi ...) l'association souhaite défendre et mettre en œuvre une approche globale de l'accompagnement social. A son échelle, elle entend se mobiliser au service de projets culturels inclusifs. La valorisation ou le développement des talents des personnes accompagnées constitue aussi un objectif.

Aménagements et organisation du quotidien doivent par ailleurs être l'occasion de mettre en œuvre le principe selon lequel « le beau n'est pas une histoire d'argent ou de luxe, c'est une certaine vision du respect dû à chacun ».

### Être une association ouverte et en lien

Tout en veillant à préserver l'identité propre et la taille humaine de notre association, nous portons la conviction que notre engagement associatif ne peut que s'enrichir de coopérations et d'échanges avec d'autres acteurs :

- ◆ Avec d'autres associations de tout type pour renforcer nos compétences, soutenir le parcours des personnes accueillies et permettre aux professionnels de se ressourcer,
- ◆ Avec les autres acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises ...),
- ◆ Avec les organismes de formation, les écoles,
- ◆ Avec les fédérations et regroupement nous permettant d'enrichir et amplifier nos positionnements.

A ce titre nous nous engageons à

- ◆ Être ouvert et travailler avec les autres acteurs du territoire
- ◆ Rechercher les complémentarités et synergies permettant de mieux servir notre objet social
- ◆ D'articuler nos actions avec les propositions existantes

## Rigueur et engagement humaniste dans notre responsabilité d'employeur,

Par-delà le strict respect des obligations légales et contractuelles qui s'impose à tout employeur, les valeurs défendues par l'association la conduisent à se fixer les priorités suivantes

- ◆ Encourager et soutenir la responsabilisation, les initiatives et la créativité
- ◆ Entretenir un dialogue ouvert et constructif avec les salariés
- ◆ Soutenir et accompagner les professionnels dans les situations délicates, difficiles. Offrir l'accompagnement que nécessite leur confrontation à des situations humainement complexes
- ◆ Veiller au meilleur équilibre entre rigueur (qui implique des procédures et du contrôle) et souplesse (qui permet réactivité, capacité d'adaptation, fluidité ),
- ◆ Être attentif aux situations individuelles,
- ◆ Avoir une politique de recrutements attentifs aux compétences mais aussi au partage des valeurs et principes que nous portons,
- ◆ Apporter notre contribution à l'emploi sur le territoire.

\*\*\*\*\*

# Association La Traverse

Siège social :

7, Rue du Torrent - 48000 MENDE

Mail : [secretariat@latraverselozere.fr](mailto:secretariat@latraverselozere.fr) - Téléphone 04 66 49 21 75

Les actions et projets mis en œuvre par l'association sont soutenus financièrement par :



PREFECTURE  
DE LOZÈRE  
DDETSPP



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Fondation  
Abbé Pierre  
pour le logement  
des défavorisés



Agence Régionale de Santé  
Occitanie



La Région  
Occitanie  
Pyrénées - Méditerranée



Cœur de Lozère  
Communauté de communes  
Bastarac, Le Born, Mendis, Peilouse